



Communiqué de Presse

Haïti : Pendant les 6 ans qui ont suivi le séisme, le Mouvement International de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge a appuyé des centaines de milliers de familles à reconstruire leurs vies au sein des communautés en vue de les rendre plus résilientes.

Port-au-Prince, 12 Janvier 2016 – Durant les six ans qui ont suivi le tragique tremblement de terre qui a entraîné la mort de plus de 200 000 personnes et qui a laissé plus de 2 millions de sans-abris, la Fédération Internationale des Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge (FICR) continue de supporter la population haïtienne à travers la Croix-Rouge haïtienne malgré la clôture en 2014 du plan d'action de l'appel international lancé pour aider les victimes de cette catastrophe.

Six ans après le séisme, la Croix-Rouge haïtienne travaille en étroite collaboration avec la Fédération, le CICR et les sociétés nationales sœurs à l'élaboration et l'implémentation de projets durables qui permettront de rendre les communautés plus résilientes.

Ainsi, avec le support des partenaires du Mouvement, elle priorise ses interventions dans des secteurs tels que l'éducation, la santé et la réduction des risques et désastres. Nous pouvons citer entre autres réalisations :

- **La reconstruction de l'hôpital Saint Michel à Jacmel vers un hôpital départemental à 200 lits ;**
- **La construction de 4 centres de santé dans le Sud-Est ;**
- **La réhabilitation et/ou reconstruction de 17 infrastructures scolaires dans l'Ouest et le Sud-Est ;**
- **Des dons de matériels hospitaliers au MSPP ;**
- **Renforcement des capacités de la Croix-Rouge haïtienne au niveau régional et local;**
- **Appui à la banque de sang au niveau national ;**
- **Appui à la reforestation, à la protection des bassins versants et à la mise en place de pépinières communautaires et de jardins productifs à Léogane.**
- **Appui aux organisations locales telles que Fonkoze dans les activités de micro crédits ;**
- **Réhabilitation des systèmes d'adduction potable ;**
- **Appui dans recherche sur le vaccin du choléra...**

En outre la Croix-Rouge haïtienne, a poursuivi son travail humanitaire au sein des populations vulnérables en s'assurant que celles-ci soient mieux préparées en prévision de futures



catastrophes et qu'elles puissent mieux y résister. Parmi les désastres potentiels se trouvent la menace constante du choléra et les difficultés migratoires auxquelles font face des milliers de personnes rapatriées et retournées volontairement aux différents points frontaliers d'Haïti et de la République Dominicaine.

Le choléra est évitable et guérissable, mais une réponse efficace nécessite le soutien du public, des gouvernements et des organisations humanitaires. A cet égard, la Croix-Rouge, a poursuivi sa campagne d'élimination du choléra, lancée un an de cela en partenariat avec les gouvernements d'Haïti et de la République Dominicaine.

En ce qui concerne les mouvements de population dans la zone frontalière, la Croix-Rouge haïtienne et la Croix-Rouge dominicaine unissent leurs efforts conformément à un accord bilatéral signé depuis treize ans (13) ans et révisé régulièrement pour répondre à la problématique migratoire haïtiano-dominicaine. Le plan d'action de cet accord bilatéral a reçu le support des partenaires du Mouvement Croix-Rouge en Haïti.

En vue de contribuer à améliorer la réponse aux effets néfastes des catastrophes naturelles et mieux faciliter l'accès aux secours des victimes, la Croix-Rouge haïtienne et la FICR ont complété deux études en matière de droit haïtien relatif aux désastres: le rapport issu de la première étude fut présenté aux autorités étatiques haïtiennes en juillet 2015 et a proposé des solutions aux obstacles juridiques à la fourniture d'abris d'urgence et transitionnels après une catastrophe; l'autre étude, dont le rapport sera lancé en 2016, identifiera des vides et autres difficultés institutionnelles, et proposera des solutions dans le domaine du droit haïtien en matière de réduction de risques et de réponse aux désastres.

Pour plus d'information, veuillez contacter :

Société Nationale de la Croix-Rouge Haïtienne:

Me Pericles Jean-Baptiste Coordonnateur Diplomatie Humanitaire, Croix-Rouge Haïtienne
+509 4419 7566 / 4894 4674 - E-mail : p.jean-Batiste@croixrouge.ht

Fédération Internationale des Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge

Marjorie Jasmin, Officier de communication
+ 509 3170-9813 - E-mail : marjorie.jasmin@ifrc.org